

Madame, Monsieur ...,

Les organisations de retraités soussignées mènent depuis plus de 2 ans une campagne destinée à sensibiliser les pouvoirs publics sur la situation des personnes âgées de ce pays.

Leurs préoccupations sont de plusieurs ordres :

- **Le pouvoir d'achat.** Malgré les justifications liées aux mécanismes de revalorisation des pensions, il est maintenant clair que le mécanisme de l'indexation sur les prix et non plus sur les salaires condamne les personnes âgées à voir leurs revenus « décrocher » par rapport aux actifs. A cela s'ajoutent plusieurs mesures fiscales comme la suppression de la demi-part, l'imposition des majorations familiales, la mise en place de la CASA, etc.

Plusieurs organismes le confirment (COR, OCDE,...) les retraités vont s'appauvrir. Ils ressentent cela comme une profonde injustice. A quelques jours de la date du 1^{er} octobre, il semble qu'une fois de plus, aucune revalorisation des pensions n'est à attendre de la part des pouvoirs publics. Cela ne pourra qu'aggraver la tendance et compromettre la situation des plus âgés, en particulier les femmes.

- **L'aide à l'autonomie et la prise en charge du grand âge.** L'adoption de la loi ASV, si elle est une forme de reconnaissance du problème après des années d'atermoiement n'apparaît pas comme étant à la mesure du problème social et sanitaire qui se profile devant nous. Sous-dotée financièrement, elle laisse de côté la situation souvent dramatique des EHPAD pour les personnels comme pour les résidents. Les restes à charge ne seront que médiocrement atténués par la rallonge accordée par la loi ASV, essentiellement financée par ce qui aura été pris aux retraités eux-mêmes.

Si le Haut Conseil de la Famille, de l'enfance et de l'âge (HCEA) se veut un moyen de représentation sociale, sa composition pléthorique et sa triple mission risquent d'en faire une instance sans véritable capacité d'influence sur les pouvoirs publics. Nous demandons que la section du HCEA des âgés puisse être en mesure de faire valoir les revendications des retraités. Il serait d'ailleurs indispensable que les organisations syndicales de retraités puissent y siéger es qualité.

- **L'accès aux soins et aux services publics.** Malgré le dévouement des professionnels de la santé et du service public, le déficit de moyens et de personnel est criant dans les hôpitaux, les maisons de retraite, et crée le risque de non-traitance, voire de maltraitance. Nous n'ignorons pas non plus la situation des aidants qui se trouvent souvent en grande détresse. L'aide qui leur serait nécessaire est chichement mesurée en particulier du fait de la baisse des dotations publiques.

Aussi, M..., nous vous demandons d'intervenir auprès du gouvernement pour appuyer nos revendications. Nos organisations ont prévu une journée exceptionnelle de mobilisation et d'information le 29 septembre. Nous restons disponibles pour échanger avec vous. En l'attente, nous vous prions d'agréer, M..., l'assurance de notre haute considération.

Mulhouse le 23 septembre 2016

